



institut de formation
soins infirmiers - aide-soignante - continue
Paray-le-Monial

PROJET PEDAGOGIQUE

DOC-005

Version : 1

MAJ : 04/09/2023

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

PROJET PEDAGOGIQUE INSTITUT DE FORMATION PARAY LE MONIAL 10 RUE DE BOURGOGNE



2023-2024

SOMMAIRE

I - CONTEXTE	5
1.1 - Ancrage territorial/national/schéma territorial	5
1.2 - Offre de formation	6
1.3 - Présentation IFSI / IFAS	6
1.4 – Universitarisation et rapprochement des référentiels	8
II – PROJET DE FORMATION	9
2.1- Notre conception du formateur	9
2.2 – Nos orientations de la formation	9
2.3 – Conception générale	10
III – DECLINAISON DES FORMATIONS	11
3. 1 – Stratégie d’analyse des besoins de l’apprenant en lien avec les attentes de l’employeur ou financeur	11
3.2 – Conception de la formation	12
3.3 – Stratégie de développement numérique	15
3.4 – Individualisation des parcours	16
3.5 – Prestations de la vie étudiante	17
3.6 – Démarche qualité	17
IV – MISE A JOUR ET EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE	17

L'écriture de ce projet est l'aboutissement d'un séminaire de cinq jours accompagné par Monsieur Stéphane BIGEARD, auquel l'ensemble de l'équipe pédagogique a participé.

Ont participé à l'écriture de ce projet :

- Evelyne ABAGA ZUE - Formatrice
- Barbara CHAPON – Cadre formateur
- Sandrine FIGUEIRA – Cadre formateur
 - Nelly GARNIER - Formatrice
- Simone GAUTHIER – Cadre formateur
 - Odile HAINAUD – Cadre formateur
 - Irène LILA – Cadre formateur
- Agnès NAULIN – Cadre formateur
- Philippe PARIAT – Cadre formateur
- Muriel VIDAL – Cadre formateur
- Marie-Yvonne MATEUIL – Directrice

Cette version est la première de ce nouveau projet (juillet 2023).

Suite aux évolutions contextuelles et réglementaires, il a semblé essentiel à l'équipe de réviser le projet pédagogique. Ce travail collectif permet de décliner les orientations pédagogiques, les points forts et l'évolution à donner au dispositif de formation. Ce projet est un outil de cohésion de l'équipe et de communication auprès des parties prenantes (apprenants, instances, tutelles, professionnels partenaires, organismes financeurs, stagiaires) et de tout public.

Il répond aux exigences réglementaires de l'arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur.

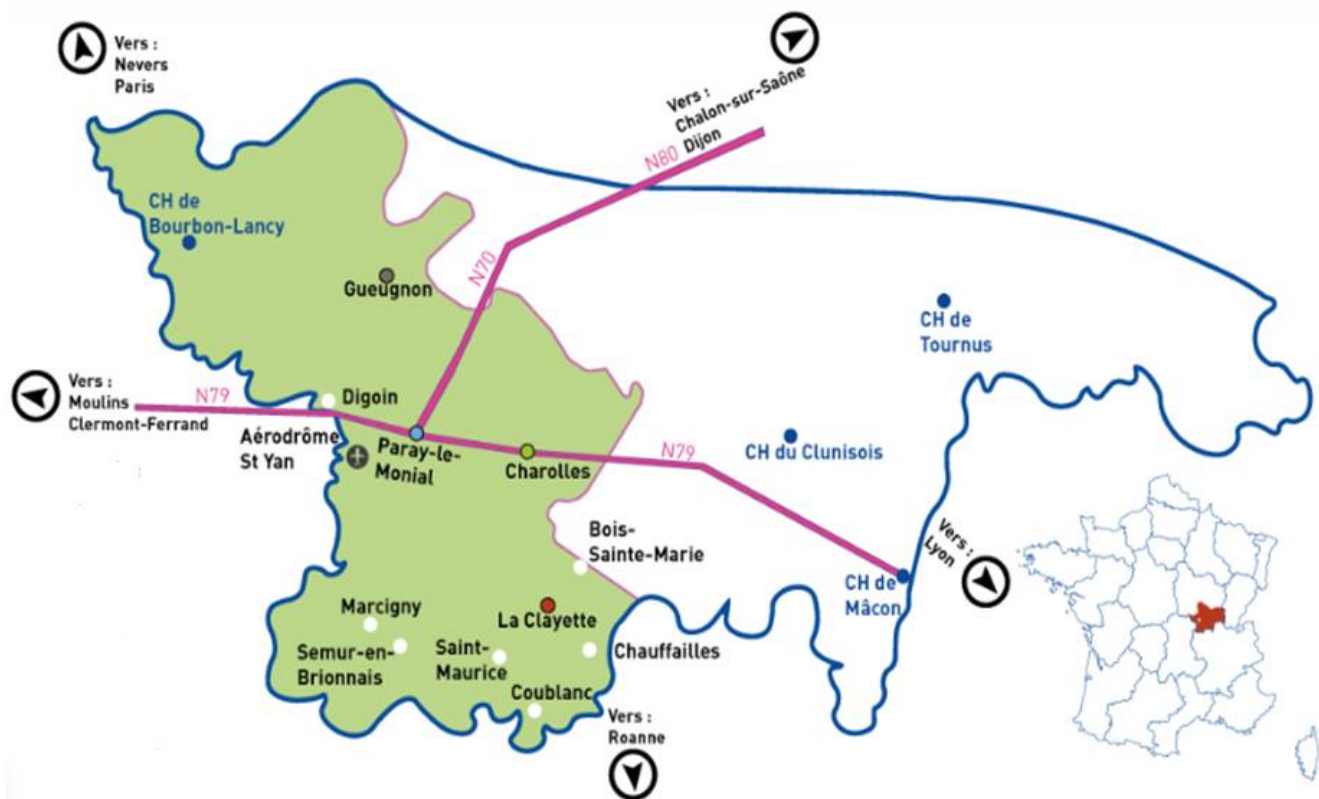
I - CONTEXTE :

1.1 - Ancrage territorial/national/schéma territorial :

L'institut de formation de Paray-le-Monial se situe en Bourgogne Franche Comté. Paray-le-Monial, ville rurale de 10000 habitants, est située au sud du département de Saône-et-Loire, au cœur du Charolais-Brionnais. D'un point de vue démographique, la population est vieillissante avec des besoins en santé accrus, ce qui justifie la place de l'institut sur ce secteur.

Le centre de formation est rattaché au Centre Hospitalier du Pays-Charolais-Brionnais (CHPCB) ; cet établissement public est issu de la fusion de 3 centres hospitaliers : Paray Le Monial, Charolles, La Clayette. Il est partenaire de plusieurs groupements : Groupement Hospitalier de Territoire Bourgogne-méridionale (GHT) et Groupement de Coopération Sanitaire du pays Charolais-Brionnais (GCS).

D'un point de vue géographique, Paray-le-Monial est proche de la région AURA (Auvergne-Rhône-Alpes) ce qui est une force en terme d'attractivité.



L'offre de soins du territoire et notamment du bassin parodien est riche en soins aigus (médecine polyvalente, chirurgie, soins continus, urgences, pédiatrie, bloc opératoire), en soins courants (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, Unité de Soins de Longue Durée, Soins de Suite et de Réadaptation, Court Séjour Gériatrique, Foyer Accueil Médicalisé, cabinets infirmiers libéraux) permettant d'attribuer dans le cadre de l'alternance, des terrains de stages professionnalisants.

1.2 - Offre de formation :

L'institut propose deux formations professionnelles dans des locaux ouverts en 2018 au sein du lycée professionnel Astier :

- aide-soignante (niveau BAC),
- infirmière (formation universitaire de grade licence).

Tout comme 3 autres instituts publics de formation sanitaires implantés à moins d'une heure de Paray-le-Monial : Chalon-sur-Saône, Mâcon, Montceau-les-Mines.

1.3 - Présentation IFSI / IFAS :

La taille modeste de l'institut en fait un lieu convivial et à dimension humaine.

Il est agréé par le Conseil Régional Bourgogne Franche Comté pour :

- 51 étudiants en soins infirmiers par promotion,
- 36 élèves aides-soignants (septembre) et 12 élèves aides-soignants (janvier) par promotion.

Les voies d'accès et les cursus sont variés :

- Pour les infirmiers : accès Parcoursup ou formation professionnelle continue (sélection avec épreuve écrite et entretien)
- Pour les AS : sélection sur dossier et entretien ou formation professionnelle continue - cursus complet (avec ou sans diplômes) ou partiels (Bacs SAPAT ou ASSP, cursus allégés, dispensés).

Son équipe est composée de

- 8 formateurs cadres de santé,
- 1 directrice,
- 2 infirmières formatrices,
- 1 documentaliste,
- 3 secrétaires,
- 2 agents d'entretien.

L'équipe est inscrite dans une démarche de développement de ses compétences (Master 2 sciences de l'éducation, Master 2 management et formation des professionnels de santé, Master 1 management des organisations sanitaires et sociales, DU soins palliatifs, DU prévention des infections, DU simulation, formation éducation thérapeutique, formateurs CESU, formatrice en interculturelité). Une formation collective en pédagogie est organisée chaque année. C'est une culture forte depuis plusieurs années.

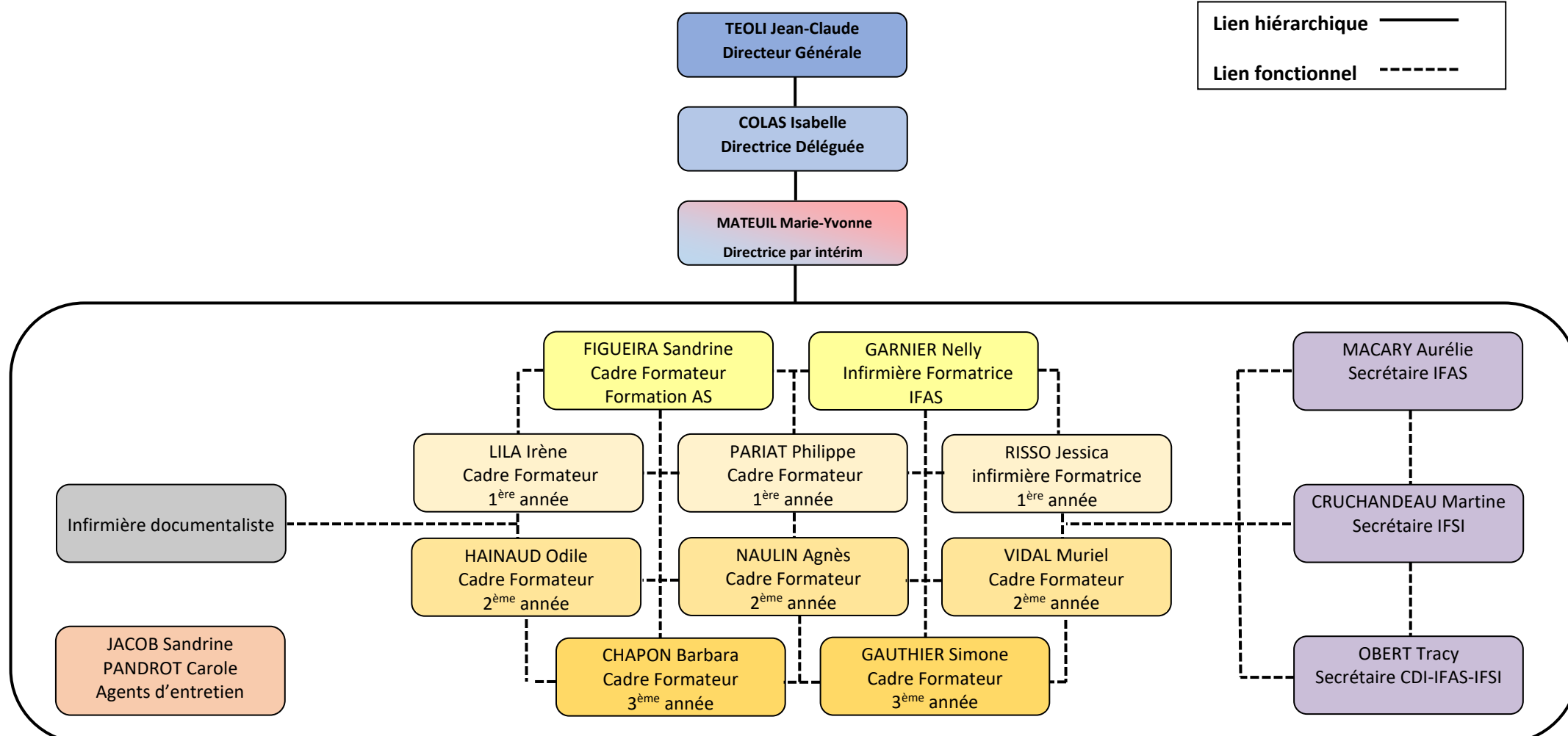
Chaque formateur se voit confier une ou plusieurs missions transversales : référent qualité, université, handicap, communication, simulation, service sanitaire, formation continue...

ORGANIGRAMME IFSI-IFAS PARAY LE MONIAL

SEPTEMBRE 2023

Lien hiérarchique ———

Lien fonctionnel - - - - -



1.4 – Universitarisation et rapprochement des référentiels :

Intégrée dans le cursus Licence Master Doctorat (LMD), la formation préparant au diplôme d'état infirmier est co-construite en partenariat avec l'université de Bourgogne Franche-Comté. Comme le stipule le référentiel, un référent universitaire est présent aux instances afin de prendre part aux décisions concernant la formation.

Pour inscrire pleinement la formation dispensée dans le cursus LMD, l'institut favorise pour les formateurs l'accès à une formation de deuxième cycle universitaire.

Les formateurs de l'IFSI participent activement aux groupes de travail entre instituts et universités, afin de définir les contenus de formation, ainsi que les modalités d'évaluation. Ces partages d'expériences et de ressources favorisent un enrichissement de la formation par leur mutualisation.

Des compétences issues de formations collectives et individuelles permettent l'accompagnement des étudiants dans la culture des sciences infirmières.

Les problématiques des travaux de recherche sont issues de réflexion avec les professionnels de terrain.

Rapprochement des référentiels infirmier et aide-soignant à l'institut de Paray-le-Monial :

L'approche par compétences dans les deux référentiels a permis une collaboration plus étroite, de co-construire des séquences pédagogiques (exemples : raisonnement clinique partagé, simulation de situation de soin, collaboration interprofessionnelle...).

La démarche d'accompagnement est partagée et s'inscrit dans une même dynamique IFSI/IFAS. Ainsi les compétences spécifiques de chaque formateur de l'équipe pédagogique sont utilisées sur les deux formations.

Par ailleurs, des temps de rencontre entre étudiants et élèves sont favorisés par les locaux, l'alternance et des séquences pédagogiques partagées. D'autre part, IFSI et IFAS ont fait le choix d'une section relative à la vie étudiante/élève commune.

L'institut de Paray-le-Monial se veut dynamique, en projet avec de grandes ambitions. Il travaille avec les partenaires suivants :

- Le centre hospitalier du Pays Charolais-Brionnais,
- Les établissements sanitaires et médico-sociaux publiques et privés,
- La Région Bourgogne Franche Comté,
- L'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne Franche Comté,
- L'Université de Bourgogne,
- La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS),
- Le Comité d'Entente des Formations Infirmières et Ecole de Cadres (CEFIEC) / Le Groupement d'Etudes, de Recherches et d'Actions pour la Formation Aide-Soignante (GERACFAS),
- L'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH),
- La Mission locale,
- Le Pôle Emploi,
- Le Réseau ressource handicap de Bourgogne Franche Comté.

L'institut est impliqué dans le projet attractivité – fidélisation des professionnels initié par le Centre Hospitalier du Pays Charolais-Brionnais (CHPCB).

L'institut travaille en collaboration avec l'institut de Mâcon à l'organisation de la rentrée de janvier pour la promotion aide-soignante afin de mutualiser les moyens, les ressources et de développer l'offre territoriale de formation sur un métier en tension.

Depuis 2006, l'institut est engagé dans une démarche qualité centrée sur l'apprenant et la qualité de la formation qui lui est délivrée :

- jusqu'en avril 2020 dans une certification ISO 9001,
- depuis décembre 2020 : QUALIOPI.

II – PROJET DE FORMATION

2.1- Notre conception du formateur :

Les formateurs de l'institut sont issus de la filière infirmière ayant tous un vécu de l'éprouvé du soin. Le raisonnement clinique et la pratique réflexive s'enracinent dans ces expériences du soin. L'équipe est riche de la diversité de l'exercice de ses membres : une plus-value pour le développement des compétences des apprenants.

Le formateur s'inscrit dans une dynamique de développement de ses compétences par le biais de la formation continue, du partage entre pairs, de la participation à des travaux de recherche avec l'université. Il s'engage dans l'essor des sciences infirmières. Il est ancré dans la réalité professionnelle, c'est pourquoi le formateur collabore avec les différents autres partenaires.

La logique que nous choisissons de privilégier est celle de l'accompagnement de l'étudiant, telle qu'elle est décrite par ARDOINO (1976). Elle valorise la rencontre avec l'autre, la reconnaissance de sa singularité, le questionnement. Elle permet le doute et la critique. Elle est facteur de création.

Dans la logique de l'accompagnement, s'il existe un écart à la norme attendue, le seul constat de l'écart n'est pas essentiel, le formateur va interroger le sens de cet écart. L'accompagnement des formateurs permet à l'étudiant de passer de l'altérité à l'identité dans une ouverture à l'autre et la connaissance de soi. Il revêt donc une importance dans la construction de l'identité de métier. Il est un facilitateur et organisateur des apprentissages dans une logique de professionnalisation.

Son rôle d'accompagnateur s'adapte aux profils des apprenants, aux évolutions sociétales, aux politiques sanitaires et aux évolutions technologiques.

2.2 – Nos orientations de la formation :

La finalité de la formation est de développer le processus de professionnalisation des apprenants au regard des référentiels de formation pour la profession infirmière et aide-soignante.

Les deux axes forts privilégiés par l'équipe sont la clinique infirmière et l'accompagnement. Ainsi, nous organisons l'alternance intégrative tant avec les tuteurs que les apprenants dans une démarche réflexive en nous rendant sur les terrains de stage.

A l'institut, les deux filières sont associées dès le début de l'apprentissage du raisonnement clinique. Des séances d'analyse réflexive sont organisées en service avec les apprenants, les formateurs et les tuteurs. Dans ce contexte, l'analyse de situations issues du vécu sur le terrain des apprenants est privilégiée.

Notre accompagnement participe à cette professionnalisation :

- au niveau de l'acquisition de connaissances,
- au niveau du développement des compétences,
- au niveau de la construction de l'identité professionnelle et du projet.

L'individualisation est au service de la construction de l'identité professionnelle. Elle est privilégiée afin de favoriser l'engagement de l'apprenant dans la formation, éviter les ruptures et les abandons et le présenter à la diplomation.

Le parcours de stage peut être adapté à la situation personnelle de l'apprenant, à son projet professionnel tout en respectant les modalités définies par les référentiels de formation.

Notre projet s'inscrit dans le courant socioconstructiviste avec l'idée que le savoir se construit en interaction avec les autres, l'environnement et soi-même.

L'innovation pédagogique est au cœur des réflexions et des pratiques de l'équipe. Elle se traduit entre autre par l'emploi de méthodes actives (jeux de formation, escape Game, classe inversée, situation simulée, outils numériques...) qui permettent à l'apprenant de :

- s'impliquer dans sa formation,
- s'autoévaluer,
- engager une réflexion sur sa formation,
- devenir un professionnel autonome, réflexif et responsable,
- s'inscrire dans une dynamique de recherche,
- promouvoir le débat d'idées.

Des initiatives sont prises pour sensibiliser les étudiants infirmiers à la recherche en sciences infirmières dès le début de la formation et promouvoir les débouchés possibles dans ce domaine.

L'équipe est formée à l'hybridation de la formation et utilise des outils numériques performants.

Les membres de l'équipe offrent une plus-value pédagogique en permettant aux apprenants d'acquérir des compétences spécifiques en :

- interculturelité,
- gestion de la douleur.

En parallèle, d'autres projets sont initiés au sein de l'institut concernant :

- le bien-être et la qualité de vie des apprenants,
- l'attractivité et la fidélisation.

2.3 – Conception générale :

2.3.1 – Valeurs :

Le respect :

- Se respecter soi pour /et respecter l'autre,
- Avoir une attention particulière à l'autre et une écoute de l'autre,
- Accepter l'autre comme il est dans sa singularité,
- Etre capable d'entendre la différence de l'autre,
- Respecter les règles du groupe social.

La solidarité :

- Vivre ensemble dans un collectif, partage, soutien, entraide.

L'altérité :

- Accepter l'autre avec ses ressources et ses défaillances,
- Accepter la différence de l'autre, ne pas porter de jugement,
- « Acceptes moi comme je suis et je t'accepterai comme tu es » A. De MUSSET.

L'équité :

- Permettre les mêmes chances pour tous,
- Donner des réponses adaptées en fonction des besoins,
- Etre le plus juste possible au regard de la situation de chacun,
- Différencier égalité et même-té.

2.3.2 – Finalités visées :

La finalité de la formation est d'amener les apprenants à la diplomation et l'acquisition de compétences au regard des référentiels de formation.

La formation que nous offrons aux étudiants s'inscrit dans l'universitarisation afin d'être en conformité avec le système LMD. Nous souhaitons rester maître d'œuvre de la formation, car la construction de l'identité professionnelle infirmière s'élabore autour d'une approche qui se différencie du modèle bio médical et se situe dans le champ des sciences infirmières. Aussi nous choisissons :

- de privilégier des interventions universitaires dans la formation des étudiants à Paray-le-Monial,
- de participer à la construction du savoir infirmier au travers des thèmes de travaux de recherche des étudiants.

2.3.3 – Compétences :

La compétence est toujours liée à la notion de situation. Notre conception s'appuie sur la définition de la compétence par JONNAERT : « Une compétence est une mise en œuvre par une personne particulière ou par un groupe de personnes de savoirs, de savoir-faire ou de savoir devenir sans une situation donnée (...). Une compétence est donc toujours contextualisée dans une situation précise et est toujours dépendante de la représentation que la personne se fait de la situation. » (2012)

Face aux situations, l'apprenant va développer une intelligence pratique : la compréhension des situations. Il devra donc faire appel à des ressources, les combiner de manière efficace et les utiliser à bon escient.

Les méthodes pédagogiques porteront sur la résolution des problèmes en situation et sur l'apprentissage d'activités en situation. L'apprenant fait appel à des connaissances qui l'aideront à résoudre les problèmes. Chaque situation est singulière. Il va pouvoir analyser, expliquer sa façon de faire ou d'agir, effectuer une analyse sur l'action et développer sa pratique réflexive.

L'apprenant est amené à construire des compétences dans l'action. Pour ce faire, notre pédagogie s'appuie sur le principe de formation par l'alternance afin de lui proposer des situations - problèmes apprenantes.

III – DECLINAISON DES FORMATIONS :

3. 1 – Stratégie d'analyse des besoins de l'apprenant en lien avec les attentes de l'employeur ou financeur :

Les apprenants qui intègrent l'institut peuvent être issus :

- de Pôle Emploi,
- de la formation professionnelle continue,
- de l'éducation nationale,
- de l'enseignement supérieur.

Leur objectif est d'acquérir les connaissances et compétences en lien avec le métier visé. Cet objectif est partagé avec les employeurs et les financeurs (Opérateur de Compétences, Conseil Régional).

La tension actuelle sur les métiers infirmiers et aides-soignants contribue à la prise en compte des compétences déjà acquises afin d'adapter au mieux les parcours de formation et répondre à l'attente première des employeurs : la diplomation et l'arrivée dans les établissements de nouveaux professionnels.

D'une manière concrète, le quota des étudiants infirmiers en 1^{ère} année a été augmenté en Bourgogne Franche Comté, une 2^{ème} rentrée aide-soignante est inscrite dans l'arrêté du 10 juin 2021 et les parcours sont adaptés.

La possibilité est donnée aux apprenants de réaliser leur cursus en apprentissage. A ce jour l'institut propose aux élèves aides-soignants cette opportunité.

Les modalités de sélection sont conformes aux textes en vigueur et sont mises à disposition des futurs candidats sur le site internet de l'institut.

3.2 – Conception de la formation :

3.2.1 – Formation théorique :

Pour les deux formations, le choix pédagogique de l'équipe est de privilégier les cours en présentiel afin d'éviter le décrochage et favoriser les interactions. Les cours à distance peuvent être dispensés sous forme de capsules pédagogiques à disposition sur la plateforme universitaire.

Les cours sont dispensés par les formateurs, des intervenants agréés par l'Université de Bourgogne ou non, des professionnels de santé, des représentants d'associations, des patients.

3.2.2 – Formation clinique :

L'alternance intégrative est organisée conformément aux textes en vigueur pour les formations concernées.

Organisation de l'alternance :

L'équipe pédagogique s'attache à maintenir des pratiques de soins simulées en amont des stages afin de développer des compétences et de répondre aux préconisations de l'HAS : « Jamais la 1^{ère} fois sur un patient ».

Pour l'IFSI :

Le choix institutionnel de couper les stages de 10 semaines en 2 périodes permet un retour réflexif, un travail sur des situations vécues, l'analyse in situ et une diversité des parcours.

Les stages sont proposés par l'institut. Deux stages sont laissés au choix de l'étudiant au cours de son parcours de formation (stage en lieu de vie, stage de 10 semaines au semestre 6 en fonction du projet professionnel de l'étudiant). Dans la mesure du possible, pour la construction des parcours de stage, les contraintes géographiques ou de mobilité sont prises en compte.

Les 60 semaines de stages de la formation sont réparties de la façon suivante :

1^{ère} année :

15 semaines de stage réparties en 3 périodes

2^{ème} année :

20 semaines de stage réparties en 4 périodes dont un temps de stage consacré au service sanitaire

3^{ème} année :

25 semaines de stage réparties en 3 ou 4 périodes

4 disciplines obligatoires :

- Soins de courte durée,
- Soins en santé mentale et en psychiatrie,
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation,
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie.

La directrice de l'IFSI construit des scénarios de stages répartissant les étudiants de façon à utiliser au mieux les offres de stage des terrains. Le scénario correspond à la succession des différentes disciplines exigées par le programme de formation pour les trois années de formation. Tous les étudiants n'effectuent donc pas les mêmes stages. Ces scénarios sont proposés pour avis aux formateurs référents de la promotion. Afin d'offrir aux étudiants une diversité de situations d'apprentissage, le choix est fait de leur permettre d'aller systématiquement en médecine et chirurgie/Urgences/USC/bloc opératoire.

Pour l'IFAS :

Des stages sont proposés par l'institut en fonction du référentiel et du parcours.

Les 22 semaines de stages de la formation sont réparties de la façon suivante :

- Période A : 5 semaines
- Période B : 5 semaines
- Période C : 5 semaines
- Période D : 7 semaines (terrain au choix de l'élève)

Au moins une période clinique doit être effectuée auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès de personnes âgées.

Les disciplines possibles :

- Soins de courte durée : médecine - chirurgie
- Soins en santé mentale et en psychiatrie
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
- Secteur extra hospitalier

Partenariat avec le terrain :

D'une façon générale, les responsables de l'encadrement des apprenants en stage sont coresponsables de la formation.

Une collaboration s'établit entre les formateurs de l'institut et les professionnels du terrain au travers de :

- l'encadrement des apprenants en stage,
- l'enseignement qu'ils viennent dispenser à l'institut,
- leur participation lors des différentes évaluations,
- leur engagement au sein des différentes instances.

Rôle du tuteur dans un dispositif en alternance :

En ce qui concerne la formation des apprenants de cet institut, les missions du tuteur seront :

- d'organiser et animer la mise en œuvre de la fonction tutorale au sein du service,
- d'assurer l'accompagnement pédagogique de l'étudiant en partenariat avec les formateurs de l'IFSI,
- d'associer l'équipe pluridisciplinaire pour permettre à l'étudiant d'acquérir une posture réflexive en questionnant la pratique et en analysant les différentes situations de soins,
- d'évaluer les acquisitions de compétences de l'étudiant et les axes de progression et assurer ou veiller à la traçabilité du parcours de l'étudiant.

Rôle du référent de stage dans un dispositif en alternance :

C'est un formateur de l'institut qui assure des relations régulières avec le lieu d'accueil. Il fait le lien entre l'institut, le tuteur et le formateur référent du suivi pédagogique

de l'apprenant. Il rencontre les professionnels de terrain, il est l'interlocuteur privilégié en cas de difficultés rencontrées par l'apprenant. Il anime avec le tuteur les séances d'analyse réflexive programmées pour les stagiaires, sur chaque période de cinq semaines de stage.

Chaque année, une réunion annuelle d'échanges est organisée avec les tuteurs et les cadres afin de maintenir une dynamique collaborative.

Afin d'améliorer l'accompagnement des apprenants, l'institut propose des formations au tutorat aide-soignant et infirmier.

Les modalités pour les évaluations cliniques :

Nous n'intervenons pas directement pour l'évaluation de l'apprenant en stage. Nous sommes très attachés à ne pas positionner l'institut en unique détenteur du savoir professionnel mais nous sommes à l'écoute des équipes et des tuteurs pour les aider à évaluer l'acquisition de compétences.

Lors de rencontres avec les professionnels des terrains de stage, nous rappelons que la spécificité du parcours de stage de l'apprenant est à prendre en compte.

L'outil portfolio constitue une aide au suivi de l'apprenant et à son auto-évaluation.

3.2.3 – Développement de compétences spécifiques :

Des projets d'année peuvent être proposés en fonction du profil et des besoins des apprenants.

Des partenariats spécifiques (structures diverses) peuvent être établis :

- pour l'IFSI, dans le cadre du service sanitaire réalisé par les étudiants de 2^{ème} année,
- pour l'IFAS dans le cadre du module 2 (Repérage et prévention des situations à risque).

Dans le cadre d'un projet initié par le Conseil de l'Europe, l'institut s'est engagé depuis 2012 dans l'acquisition de compétences interculturelles (Projet IENE : Interculturel Education of Nurses in Europe, ieneproject.eu).

Chaque année, les apprenants participent à l'Evaluation des Pratiques Professionnelles en partenariat avec les établissements dans le cadre de l'U.E 4.8 S6 (IFSI) et du Bloc 5- module 10 (IFAS).

Pour l'IFSI, afin d'inscrire les étudiants dans une dynamique de recherche, les enseignements sont enrichis par l'intervention de professionnels (Infirmiers de pratique avancée et recherche paramédicale réalisée sur le Centre Hospitalier de Paray Le Monial sur la RESC).

La collaboration avec l'infirmière ressource douleur a conduit à la création d'un passeport anti-douleur, outil de développement des compétences des apprenants dans la gestion de la douleur (aiguë et chronique). L'étudiant a le choix de s'engager dans ce dispositif qui constitue une réelle plus-value. Il permet d'obtenir une attestation de formation précisant les compétences et connaissances acquises tout au long de la formation pour la prise en charge de la douleur.

3.2.4 – Méthodes pédagogiques

Différentes méthodes sont utilisées tout au long de la formation et permettent à chaque apprenant de développer sa dextérité, sa réflexivité, son organisation, de s'approprier les protocoles et mobiliser ses connaissances.

Tous les apprenants bénéficient de séances de pratiques simulées :

- au moins une fois par module pour la formation aide-soignante,
- au moins une fois par semestre pour la formation infirmière,
- en inter-promotion et en inter-formation,

- entre pairs.

L'équipe pédagogique privilégie les travaux en groupes restreints favorables à une dynamique d'apprentissage (modèle socioconstructiviste). Les méthodes sont actives reposant sur la pédagogie des adultes.

3.2.5 – Evaluation :

Les évaluations jalonnent le parcours de formation de manière à faciliter l'acquisition et le développement des compétences. Elles sont en majorité réalisées par les formateurs au regard des modalités définies par les référentiels de formation. Certaines peuvent être regroupées et évaluées autour d'une même situation clinique. Le calendrier et les modalités des évaluations sont communiqués en amont aux apprenants.

Pour l'IFSI, les modalités d'évaluation de certaines unités d'enseignement sont précisées par l'Université de Bourgogne. Différents types d'évaluation (évaluation formative, auto-évaluation, évaluation par les pairs...) sont proposés en amont des évaluations normatives (individuelles ou collectives – écrites ou orales- pratiques).

3.3 – Stratégie de développement numérique :

3.3.1– Approches pédagogiques – Hybridation :

L'hybridation de la formation est un apprentissage mixte qui désigne l'utilisation conjointe du e-learning et du mode classique d'apprentissage (en présentiel). Elle peut être synchrone ou asynchrone. L'apprenant va alterner entre des sessions à distance en ligne et des face-à-face avec le ou les formateurs.

L'équipe pédagogique construit un espace capacitant permettant à l'apprenant d'acquérir et de développer des savoirs en autonomie et/ou en interaction avec les formateurs. Elle met à disposition des ressources numériques et utilise différentes méthodes pédagogiques telle que la classe inversée.

C'est une approche pédagogique qui inverse les temps d'apprentissage. La transmission de savoirs se déroule en autonomie et les temps de face-à-face pédagogiques sont dédiés à l'appropriation.

Les formateurs utilisent des techniques de rétroaction en classe (wooclap, quizz, genial.ly...). Favorisant la réussite, elles augmentent l'attention, le changement de rythme et permettent l'auto-évaluation.

3.3.2 – Matériel – Outils - Ressources :

Les étudiants infirmiers utilisent différents espaces numériques de travail :

- le site internet de l'institut où sont déposés les cours sur l'espace pédagogique,
- la plateforme universitaire Plubel,
- la bibliothèque numérique universitaire,
- l'espace de travail collaboratif TEAMS,
- la plateforme de l'Institut Régional d'Education et de Prévention en Santé.

Les élèves aides-soignants utilisent le site internet de l'institut où sont déposés les cours sur l'espace pédagogique.

L'institut est équipé d'une salle informatique de 38 ordinateurs. 24 tablettes numériques sont utilisées lors de travaux de groupes. Toutes les salles de cours sont équipées de vidéoprojecteurs et de systèmes de visioconférence.

Deux logiciels de simulation numérique sont à disposition des formateurs et des apprenants :

- SIMDOSE afin de développer les connaissances en pharmacologie et en calculs de doses,
- SIMANGO pour le développement des connaissances et des compétences en lien avec certaines unités d'enseignement et modules. Certaines séquences de simulation s'effectuent via un casque de réalité virtuelle.

Une salle de simulation avec mannequin haute-fidélité permet aux apprenants de développer des savoirs et des compétences en situation.

3.4 – Individualisation des parcours :

3.4.1 – Accompagnement :

L'accompagnement individualisé est un élément fort du projet pédagogique. L'accompagnement se décline de différentes manières :

- lors d'entretiens individuels ou collectifs,
- lors de séances d'apprentissage de pratiques professionnelles (pratiques de soins, raisonnement clinique, analyses de situations),
- lors de suivis en stage,
- lors de soutiens spécifiques en fonction des besoins de l'apprenant (calculs, connaissances, méthodologie d'analyse, pratiques de soins...),
- lors de la construction du projet professionnel (rédaction, aménagement du parcours de stage),
- lors de l'Accompagnement Pédagogique Individualisé en formation aide-soignante.

Le suivi pédagogique repose sur les valeurs de l'institut. Le référent de suivi pédagogique est toujours un formateur référent de la promotion ce qui favorise l'accompagnement de l'apprenant. Relèvent du suivi pédagogique :

- les entretiens individuels,
- les analyses réflexives en stage et à l'institut,
- les échanges des pratiques interIFSI/inter services à SEVREY,
- les temps de préparation de stages,
- les temps de régulation formels et informels.

3.4.2- Prévention des ruptures :

L'accompagnement individuel et le suivi participent à la prévention des ruptures. Les formateurs se rendent disponibles afin de répondre aux différentes problématiques.

Les motifs de ruptures sont divers (financier, psychosocial, orientation, santé...). C'est pourquoi, l'institut travaille en réseau avec différentes structures et professionnels compétents (Pôle Emploi, Mission Locale, médecine préventive du travail, Maison Départementale des Solidarités, Centre Médico-Psychologique, psychologue...).

3.4.3 – Personnes en situation de handicap :

A son initiative, l'apprenant rencontre les deux référents handicap de l'institut.

L'institut de formation peut adapter ses modalités pédagogiques, ses supports, l'organisation de la formation (majoration tiers temps pour épreuves écrites/ orales/ pratiques, accessibilité ou installation des locaux...). Des aides compensatoires techniques existent.

Les conditions de passage des évaluations et épreuves peuvent être aménagées en fonction des préconisations du médecin conseil de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

3.5 – Prestations de la vie étudiante :

Repas :

Les apprenants peuvent prendre leur repas dans divers lieux. Les étudiants infirmiers bénéficient du tarif CROUS au self du personnel du Centre Hospitalier de Paray-le-Monial.

Documentation :

Le Centre de Documentation et d'Information est accessible sans frais supplémentaires. Une documentaliste et/ ou une secrétaire assurent la permanence du prêt et aident les apprenants dans leurs recherches.

Frais de transports liés aux stages :

Pour les étudiants infirmiers, les frais de déplacements liés au stage sont remboursés, sur présentation de justificatifs, sur la base d'un aller et retour quotidien pour les stages proposés par l'institut s'ils se situent hors de la commune de Paray-le-Monial.

Autres :

Les apprenants bénéficient du service de Médecine Préventive pour les professionnels du Centre Hospitalier de Paray-le-Monial.

L'achat et l'entretien des tenues est à la charge des établissements qui reçoivent les apprenants en stage.

La section relative à la vie étudiante/élève se réunit deux fois par an afin de prendre en compte les souhaits des apprenants.

Pour la qualité de vie des apprenants :

- des journées bien-être sont organisées,
- une salle de convivialité est à disposition, équipée d'un distributeur de boissons et d'une fontaine à eau,
- les toilettes sont équipées d'un distributeur de protections périodiques (financé par le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires et la Région Bourgogne Franche Comté dans le cadre de la lutte de la précarité menstruelle),
- trois ordinateurs portables peuvent être prêtés.

Les apprenants disposent d'une adresse mail (Prénom.Nom@ch-paray.fr) qui sera la seule utilisée pour communiquer avec l'institut. Cette adresse leur sera communiquée à l'entrée en formation et pourra être utilisée jusqu'à six mois après leur diplomation.

3.6 – Démarche qualité :

Depuis 2007, l'institut est engagé dans une démarche qualité. L'institut a obtenu la certification QUALIOPi en décembre 2020 et poursuit sa démarche d'amélioration continue.

Au sein de l'équipe, un formateur est référent qualité.

Les apprenants sont partie prenante de la démarche qualité en répondant aux enquêtes de satisfaction concernant des lieux de stage et intervenants définis chaque année. La satisfaction des apprenants est recueillie à l'issue de chaque période de cours, à chaque semestre, en fin de formation et à distance de la diplomation.

IV – MISE A JOUR ET EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE :

Le projet est écrit pour une période de cinq ans. Sa mise à jour est réalisée annuellement dans le cadre des journées pédagogiques et en fonction de l'évolution de la réglementation.

Dans le cadre de la démarche qualité, des indicateurs sont définis et permettent l'évaluation du projet pédagogique (bilan d'unité d'enseignement et bilan de bloc de compétences/module, satisfaction des apprenants sur le vécu de stage...).

Les axes forts de notre projet pédagogique sont l'accompagnement, la collaboration IFSI/IFAS, la collaboration avec les terrains de stage.

Compte-tenu des évolutions de la formation, nous nous fixons les orientations suivantes :

- poursuivre le développement de la simulation en santé,
- développer l'usage du numérique en pédagogie,
- s'investir dans la recherche en sciences infirmières.